

Image not found or type unknown



Rappel sur cotisation des charges

Par **Béatrice**, le **17/09/2008** à **06:54**

Ma société me demande de lui rembourser la somme de 2300€ pour des charges qu'elle a oublié de me prélever sur mon salaire alors que mon statut, à l'époque étant de ETAM alors que je suis à ce jour cadre depuis bientôt 2 ans.
Mon patron me propose de me prélever sur mon salaire 60€ mensuel pendant 36 mois.
En a t'il le droit sachant qu'il s'agit d'un oubli ou une erreur de la part de la personne qui établit les fiches de paie?
Merci de me répondre rapidement car je voudrais pouvoir me défendre avant qu'ils commencent les prélèvements.